

Décision portant nomination de Mme Pascale MERCIER aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS.



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Pascale MERCIER, Ingénieure de recherche CNRS est nommée chargée de mission auprès de la directrice générale déléguée à la science pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018.

Sa mission a pour objet d'assurer la circulation de l'information au sein du GIS IBISA et de faire connaître à la communauté scientifique les compétences disponibles.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Pascale MERCIER demeure affectée à l'Institut de Pharmacologie et de Biologie Structurale (IPBS - UMR5089) situé à Toulouse.

Article 2

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, Mme Pascale MERCIER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées (DR14).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

/ 7 JUIN 2017


Le Président
Alain FUCHS